Le Muretain Agglo 31
la cgt
fédération des services publics

Lettre ouverte

Muret, le lundi 20 avril 2020

A l'attention du Président du Muretain Agglo,
Du Vice-Président des Ressources Humaines
De l'élue au Dialogue Social

Objet : Crise sanitaire : Reconnaissance du droit au repos et aux congés

Madame, Messieurs,

Par courriel en date du 7 avril, nous avons été destinataires d'une note de service ayant pour objet la gestion des congés et RTT en période confinement.

Vous avez décidé, - unilatéralement, avant même les décisions du ministre, monsieur Dussopt et au mépris des instances représentatives du personnel et des syndicats de demander à chaque agent de poser des jours d'absence pendant le confinement!

Ce dossier a été présenté pour information aux organisations syndicales le 2 avril.
Lors de cette réunion, les représentants du personnel CGT ont demandé d'évoquer les propositions faites en amont par le syndicat.
Il a été répondu par le DGS que cette réunion n'était pas une réunion de négociation mais une réunion d'information de la proposition qui serait faite aux maires lors de la conférence des Maires prévue le lendemain.
Le Président a réuni la 7 avril les syndicats pour officialiser la décision. Cette réunion était la première en sa présence depuis le début du confinement.
Tout était déjà entériné, les chefs de service avaient déjà prévenu les agents !!! Tout était déjà applicable!!! En effet, la note de service a été diffusée 2 jours après le début officiel des vacances scolaires !!! Alors, pourquoi ces rendez-vous ? Pour faire semblant ? Pour que les organisations syndicales servent de caution morale à la collectivité ?

De quel droit pouvez-vous décider seuls ? Sans accord majoritaire des syndicats ? Vous dépouillez les agents de leurs congés et de leur RTT. En effet, le législateur a laissé le libre choix aux collectivités d'imposer des congés à leurs agents pendant le confinement, mais en aucun cas n'en fait une obligation !!

…/…

Pour notre part, nous vous informons solennellement que **notre syndicat refuse catégoriquement ce dépouillement de jours de congés et de RTT tant sur le principe que sur la forme de cette note de service transmise avec une référence légale fallacieuse (nous rappelons que le devoir d'obéissance ne s'applique pas aux ordres illégaux)**.
Ne pas oublier, non plus, que les personnes actuellement en ASA perdent des RTT !!! Ceux qui travaillent sont exposés.

Nous sommes tous confinés. NON, les agents ne sont pas en vacances, même s'ils ne travaillent pas. Ils ne l'ont pas choisi. Ils le supportent - plus ou moins bien -, mais sans choix de leur part !
Le confinement n'est pas un loisir !

Les représentants du personnel ont dit NON, disent NON et continueront à dire NON à ce recul des droits du travail!

La CGT Muretain Agglo demande, en l'état actuel des choses, aux agents de ne déposer aucun congé ou RTT. Ils auront besoin de repos et de congés comme ils le décideront pour se remettre des dures épreuves que nous traversons actuellement.

Veuillez recevoir, Madame, Messieurs, nos salutations syndicales.

Pour le syndicat CGT du Muretain Agglo
Les représentants du personnel